



Association de défense contre les
risques liés aux eaux pluviales et
usées et de protection de
l'environnement

www.vyf-asso.com

Rigole de
Corbeville
, Moulon,
juillet 2021.
Photo P. Farret



V.Y.F. a le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale.

Samedi 12 Mars 2022 9h15-12h Salle du Conseil RDC Mairie de Bures sur Yvette	Ordre du Jour Rapports : moral et financier de l'année 2021 Présentation des dossiers traités et en cours concernant Bures et les villes limitrophes : eau potable, assainissement, eaux de ruissellement et de pluie, inondations, qualité des eaux de l'Yvette et de ses affluents
---	---

Devenir membre du Bureau du V.Y.F. c'est assurer la continuité de nos actions sur le long terme. N'attendez pas l'A.G., intégrez le Bureau en contactant dès à présent dp.farret@orange.fr

L'adhésion et son renouvellement se feront sur place, le montant de la cotisation restant inchangé, à 10€.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, il vous est possible de faire parvenir le montant de votre adhésion à : Danielle Farret 2, av. du Soleil Levant, Bures-sur-Yvette, ou Antoine Sotty 10, Ter Route Neuve, Gometz le Châtel.

Adhérent(e) : Mme/M.
ne pourra pas assister à l'Assemblée Générale et donne pouvoir à Mme/M.....
Date :
Signature: